

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 JUIN 2017**

**Délibération n° D-2017-213**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13/06/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 26/06/2017

Budget principal et budgets annexes - Approbation du compte  
de gestion 2016

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

**Excusés :**

Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Fatima PEREIRA.

**Direction des Finances**

**Budget principal et budgets annexes - Approbation  
du compte de gestion 2016**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le compte de gestion du budget principal et celui des budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium, Chaufferie Bois des Brizeaux, Lotissement ZAE Les Champs de l'Arrachis et Lotissement les Champs de l'Ormeau) a été présenté par le Comptable public au titre de l'exercice 2016.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion par le Comptable public, accompagné des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif et du passif, l'état des restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes.

Considérant que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que ces opérations ont été régulières pour le budget principal et chaque budget annexe :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Considérant l'observation de l'administrateur général des finances publiques qui constate l'absence d'amortissement obligatoire au cours de l'exercice sur certains biens portés sur les comptes 2088, 2121 et 21531.

Considérant que le Comptable public et la Ville de Niort se sont rapprochés et ont identifié les immobilisations concernées et qu'une procédure de régularisation a été définie pour être mise en œuvre au cours de l'exercice 2017.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- déclarer que le compte de gestion du budget principal et celui des budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium, Chaufferie Bois des Brizeaux, Lotissement ZAE Les Champs de l'Arrachis et Lotissement les Champs de l'Ormeau), dressé pour l'exercice 2016 par le Comptable public pour les opérations comptables de dépenses et de recettes de cet exercice, n'appelle pas d'observation autre que celle concernant l'absence d'amortissement obligatoire au cours de l'exercice sur certains biens portés sur les comptes 2088, 2121 et 21531.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON